

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAILLANS
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 24 MAI 2012

Le Conseil, convoqué le 02/05/2012, s'est réuni le 24/05/2012 à 18 h.

- Absent : Jean Marc CAPRA

Secrétaire de séance : Thierry NONNOTTE

Président de séance : Alain BLESSEMAILLE.

Présentation des travaux dans les bois communaux par l'ONF. Il s'agit d'un projet de programmation de gestion de la forêt sur 20 ans qui a été présenté au conseil qui sera amené à se prononcer avant la fin de l'année

Convention scolarisation Thise- 12/16.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de participation de la commune aux dépenses de scolarisation d'élèves dans la commune de Thise arrive à expiration à la rentrée scolaire de septembre 2012. Il convient donc de la renouveler.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer une nouvelle convention avec la commune de Thise.

Adopté

Location stationnement Taxi 2012 - Second véhicule- 12.17.

Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de M. PARMANTIER Bruno concernant l'emplacement d'un stationnement « Taxi » pour un second véhicule.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte et autorise le Maire à déposer le dossier de demande à la Préfecture.

Adopté

Fusion du Syndicat des Eaux de Marchaux-Braillans et du Syndicat de la Goutte d'Eau- 12.18.

Le Maire expose au Conseil Municipal l'arrêté préfectoral fixant le projet de périmètre du syndicat intercommunal issu de la fusion du Syndicat des Eaux de Marchaux-Braillans et du Syndicat Intercommunal de la Goutte d'Eau. Il revient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la fusion envisagée. Bien que le périmètre soit précisément défini, il reste que les compétences de ce nouveau syndicat ne sont pas connues .

Après en avoir délibéré, le Conseil émet un avis défavorable à la fusion.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES :

-Opération BRIOCHES : diligentée par JP.Ravot, elle a rapporté un montant brut de 308€.

-Un point est fait sur la fréquentation du réseau GINKO par les habitants de Braillans hors circuits scolaires .

- Les résultats des analyses de l'eau distribuée à Braillans en 2011 ont été donnés par l'ARS : ils sont bons.

- La proposition émise par S.Leb Blanc consistant à réaliser une fosse des déchets verts pour la commune , n'a pas été retenue car, d'une part l'accès à la déchetterie à Marchaux est gratuite(comprise dans la redevance pour être plus précis) et d'autre part parce que la gestion de ce genre de service n'est pas chose aisée .

- Un point est fait sur l'état d'avancement des travaux de la mairie et sur la commercialisation du lotissement des jardins de Chailluz.

- INCIVILITE, IMBECILITE !!!!!

Le panneau d'affichage brûlé de même qu'une fresque du lavoir, la poubelle de l'aire de jeux fracassée, le câble du terrain de jeux sectionné, des déchets de toutes sortes dont des bouteilles d'alcool vides et des mégots dans les bacs de la fontaine ; voilà les petits jeux de nos chères têtes blondes.

Il convient de stopper ce genre d'agissements et pour celà , le conseil autorise le maire à déposer une plainte en tant que de besoin .

- Les prochains TICs auront lieu le samedi 16 juin ; comme l'an passé, les locataires de l'aire de stockage du bas du village seront invités à donner la main pour le nettoyage .

La séance est levée à 21 heures

Le Maire

Le secrétaire

Le Conseil